

Université
des Antilles

INSPE

Institut national
supérieur du professorat
et de l'éducation
Académie de la Martinique

Master MEEF 1^{er} Degré

Métiers de l'Enseignement, de l'Education et de la Formation

Responsable : Cédric RAMASSAMY
Directeur des études : Manuel GARÇON



Groupe Whastapp M1 PDG

► <https://chat.whatsapp.com/HwYFymUlGhnFl0lIrS07eW>



www.inspe-martinique.fr



@INSPEMartinique



<https://www.facebook.com/INSPE-Martinique-292543467431280>

1^{er} degré

MASTER 1 MEEF PDG 23-24
Groupe WhatsApp



Scannez ce code QR avec la caméra de WhatsApp pour rejoindre ce groupe.

Groupe Whastapp M2 PDG

► <https://chat.whatsapp.com/K04CtSVlrXC6j5ymeCr6zH>



www.inspe-martinique.fr



@INSPEMartinique



<https://www.facebook.com/INSPE-Martinique-292543467431280>



MASTER 2 MEEF PDG 23-24
Groupe WhatsApp



Scannez ce code QR avec la caméra de WhatsApp pour rejoindre ce groupe.

E-Inspé972 : <https://e-inspe972.univ-antilles.fr/>



Bienvenue à l'Inspé de Martinique
Nouvelle plateforme Moodle 2021-2022

Accéder à la plateforme

Nom d'utilisateur

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Mot de passe

Connexion

Se connecter au moyen du compte :

Membre ou étudiant de l'Université des Antilles

Vous avez oublié votre nom d'utilisateur et/ou votre mot de passe ?

Connexion anonyme



Tutoriels Etudiants/Personnels

Aide pour utilisation de Moodle- Mahara- Compilatio

[Voir plus](#)



Demande de création de cours

Création de cours

Vous êtes formateur et vous souhaitez demander la création d'un cours Moodle. Pour ce faire, connectez-vous puis saisissez le formulaire de demande. L'administrateur de la plateforme recevra automatiquement un message l'informant de votre demande.

[Voir plus](#)



Replay de l'Inspé

Replay

Vous pouvez maintenant écouter ou réécouter les conférences qui se sont tenues à l'Inspé de Martinique, sur la plateforme Moodle dans le cours « Replay de l'Inspé » avec vos accès habituels ou de façon anonyme : Replay de l'Inspé

[Voir plus](#)



Evénements

Année 2021-2022

Ne manquez pas les Conférences/ séminaires/ Ateliers

[Voir plus](#)

Cours Moodle d'échange avec les étudiants

- ▶ <https://e-inspe972.univ-antilles.fr/course/view.php?id=2>
- ▶ Clé d'accès en anonyme et auto-inscription : « PDG »



Personnes ressources du Master

▶ **Responsable de mention**

- ▶ Cédric RAMASSAMY : 0696 44 69 04
cedric.ramassamy@inspe-martinique.fr

▶ **Directeur d'études**

- ▶ Manuel GARÇON : manuel.garcon@inspe-martinique.fr

▶ **Scolarité** : scolarite@inspe-martinique.fr

- ▶ Stéphanie PREVOTEAU
- ▶ Sonia LAGIER

▶ **Responsable des stages**

- ▶ Joëlle JOUGON : joelle.jougon@inspe-martinique.fr

▶ **Responsable des projets de recherche et Mémoires**

- ▶ Philippe TRIVINI : philippe.trivini@inspe-martinique.fr

▶ **Responsable des LVE**

- ▶ Cheikh NGUIRANE : cheikh.nguirane@inspe-martinique.fr
- ▶ Aurélie LADUGUIE : aurelie.ladugue@inspe-martinique.fr

Guide des abréviations

- ▶ MEEF = Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation
- ▶ PDG = 1^{er} degré
- ▶ SDG = 2nd degré
- ▶ PE = Professeur des écoles
- ▶ LCR ou LVR = Langue culture (vivante) régionale (Créole)
- ▶ RSE = Régime spécial Etudiant
- ▶ EDT = Emploi du temps
- ▶ DIU2E = Diplôme inter-universitaire éducation et enseignement
- ▶ DU 2E1 = Diplôme universitaire d'enseignement et d'éducation de l'enfant d'âge préscolaire et scolaire.
- ▶ SOPA = Stage d'Observation et Pratique Accompagnée
- ▶ CA = Contrat d'Alternance
- ▶ <https://www.education.gouv.fr/glossaire>

Procédure d'inscription

- ▶ Titulaire d'une licence → Inscription en M1 MEEF.
- ▶ Titulaire d'un niveau M1 (Maitrise ou M1 non MEEF) → Inscription en M1 MEEF.
- ▶ Titulaire d'un niveau M2 ou plus (Master non MEEF) → Inscription en M1 MEEF.
- ▶ Titulaire d'un M1 MEEF 1^{er} degré → Inscription en M2 MEEF 1^{er} degré.
- ▶ Autres publics → Inscription en DU 2E1.



Introduction

Bilan de l'année 2016 - 2017 - 2018 - 2019 - 2020 - 2021 - 2022 - 2023,
Quelques chiffres

Résultats CRPE 2016, 2017, 2018, 2019, 2020, 2021, 2022 &

Résultat CRPE

	Admis CRPE 2016	Admis CRPE 2017	Admis CRPE 2018	Admis CRPE 2019	Admis CRPE 2020	Admis CRPE 2021	Admis CRPE 2022	Admis CRPE 2023
M1 MEEF 1 ^{er} degré	24% (18)	24% (16)	19% (27)	17% (24)	17% (21)	26% (27)	6% (5)	4% (4)
M2 MEEF 1 ^{er} degré	19% (5)	25% (8)	8% (5)	27% (18)	20% (11)	15% (13)	26% (20)	21% (17)

Résultat CRPE Académie de Martinique

	Admis CRPE 2016	Admis CRPE 2017	Admis CRPE 2018	Admis CRPE 2019	Admis CRPE 2020	Admis CRPE 2021	Admis CRPE 2022	Admis CRPE 2023
M1 MEEF 1 ^{er} degré	21% (16)	21% (14)	17% (24)	15% (21)	11% (14)	20% (20)	6% (5)	4% (4)
M2 MEEF 1 ^{er} degré	15% (4)	25% (8)	8% (5)	16% (11)	15% (8)	11% (9)	24% (18)	20% (16)

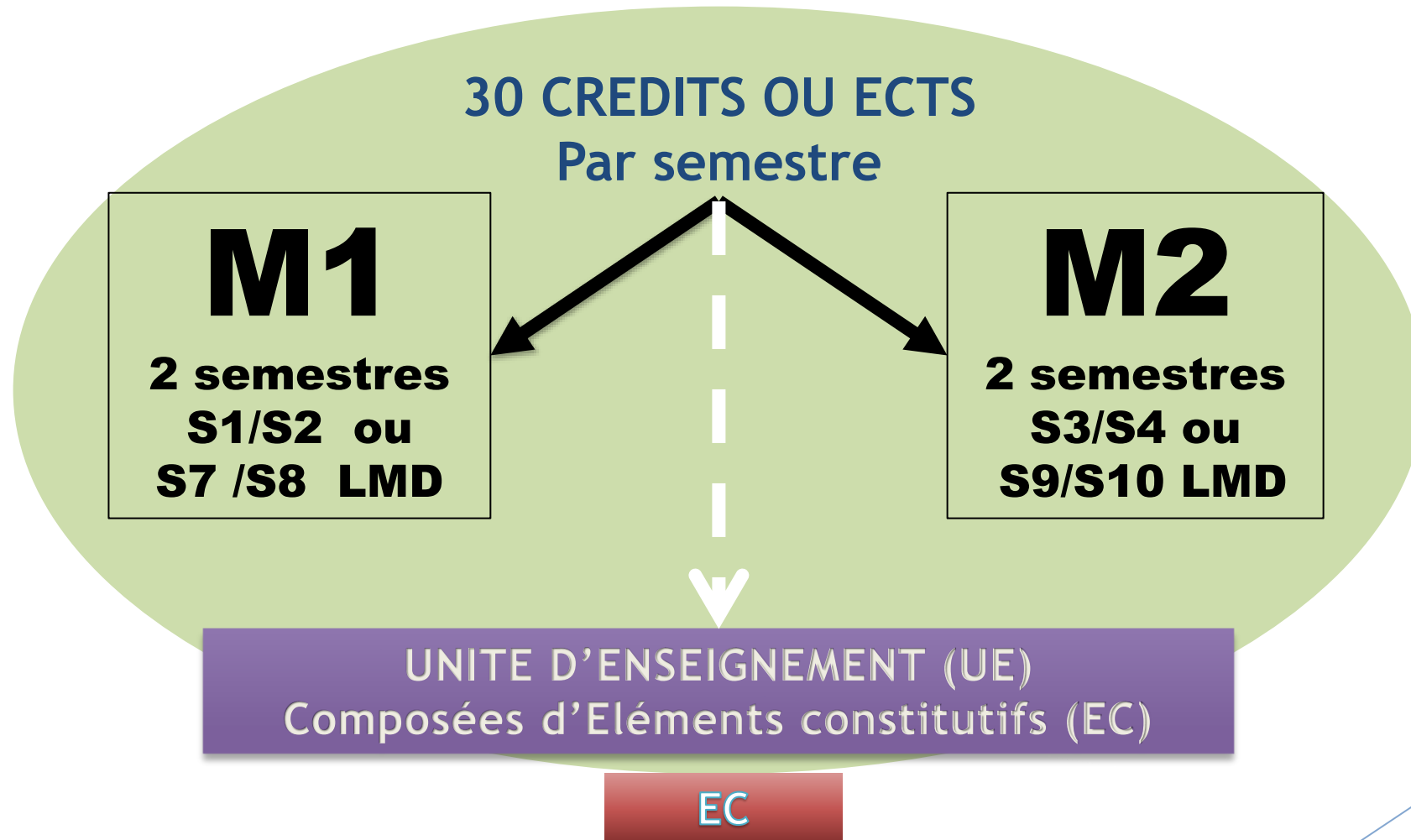
56% des admis en Martinique sont issus de l'INSPE.



Le Master 1^{er} degré

En détails...

Le Master s'organise sur 4 semestres



Répartition du volume horaire

M1: 533 h

INSPE

S1 : 263H

S2 : 270H

Stages

6 semaines ou
AED (Pré-pro)

**FORMATION EN
ALTERNANCE**

M2 : 314h

INSPE

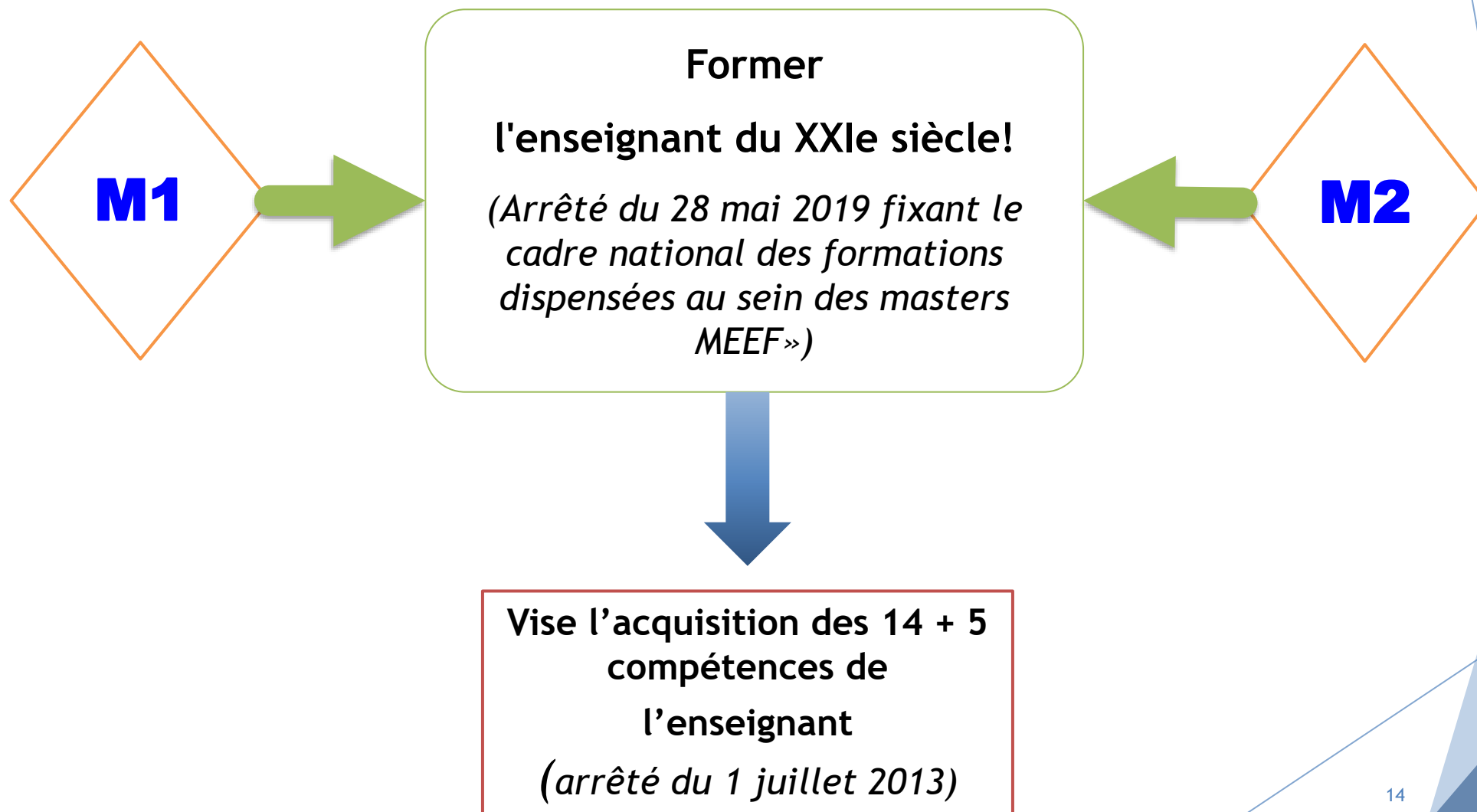
S1 : 174H

S2 : 140H

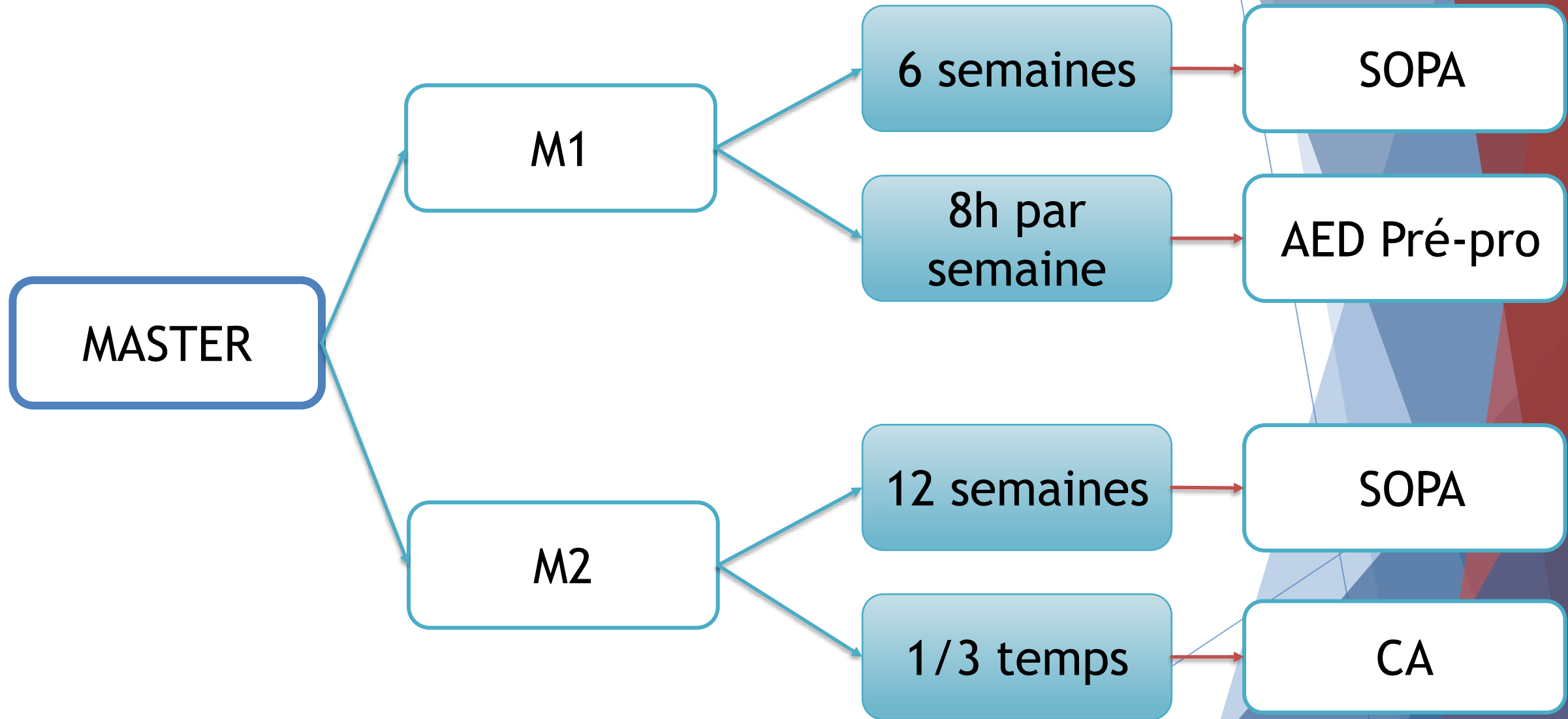
Stages

12 SEMAINES (SOPA)
OU 1/3 temps en
responsabilité (CA)

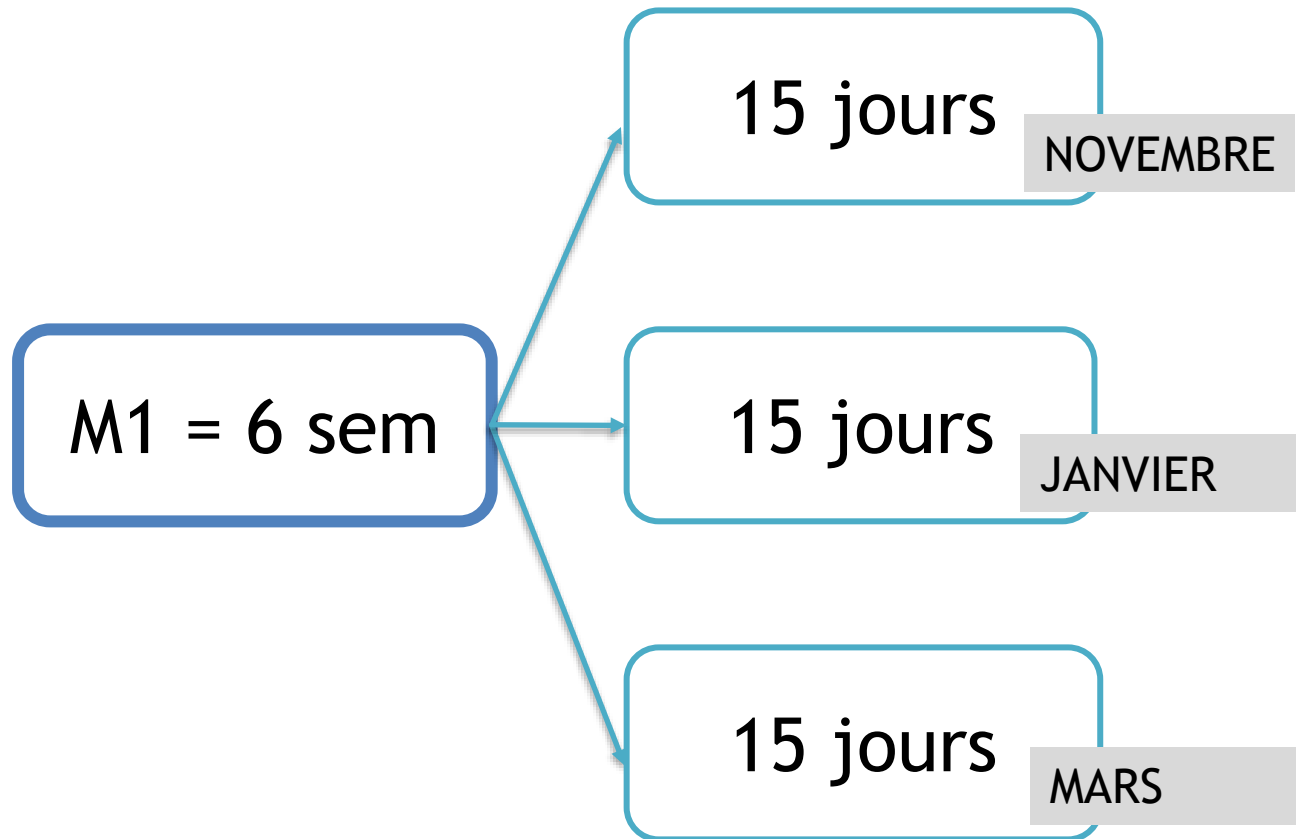
Un fil conducteur



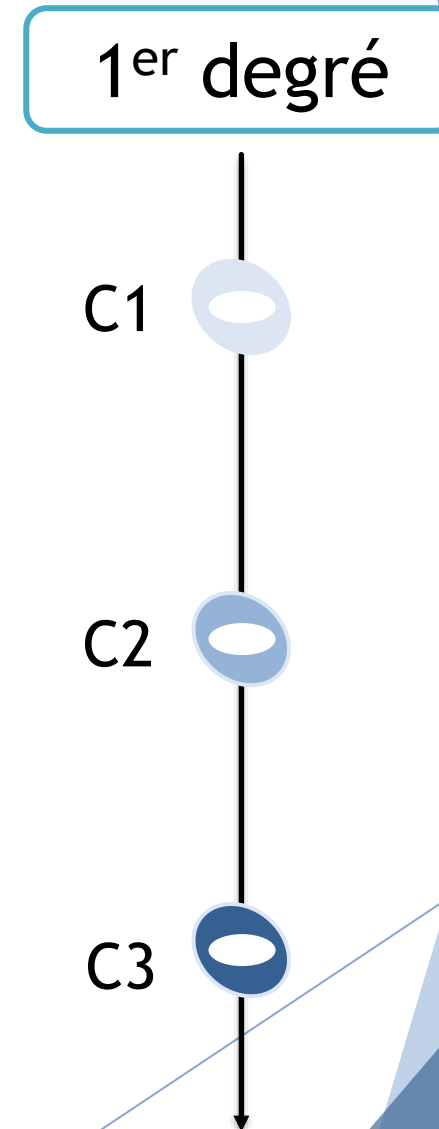
PRESENTATION GENERALE DES STAGES



STAGES SOPA DE M1



3 X 2 SEM



Les Stages en M1

3 stages de 2 semaines

Dans chaque cycle



**STAGE D'OBSERVATION et de
PRATIQUE ACCOMPAGNEE**

Projet de Recherche

Les Stages en M2

SOPA

Stage à Sainte-Lucie

Contrat d'alternance



**ATTESTATION
D'ASSURANCE DE
RESPONSABILITE
CIVILE**



**STAGE D'OBSERVATION et de PRATIQUE
ACCOMPAGNEE ou en RESPONSABILITE**

Mémoire de Recherche Professionnel

STAGES DE M1 1er degré SOPA

- Vacances scolaires
- Stages

2023-2024

M1 PDG SOPA

septembre-2023

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre-2023

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre-2023

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

décembre-2023

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

janvier-2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

février-2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

mars-2024

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

avril-2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

mai-2024

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

juin-2024

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

juillet-2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

août-2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

STAGES DE M1 1er degré AED

- Vacances scolaires
- Stages

2023-2024

M1 PDG AED

septembre-2023

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre-2023

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre-2023

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

décembre-2023

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

janvier-2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

février-2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

mars-2024

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

avril-2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

mai-2024

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

juin-2024

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

juillet-2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

août-2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

STAGES DE M2 1er degré SOPA & CA

- Vacances scolaires
- Stages

2023-2024

M2 PDG SOPA & CA

septembre-2023

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

octobre-2023

L	M	M	J	V	S	D
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

novembre-2023

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

décembre-2023

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

janvier-2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

février-2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29			

mars-2024

L	M	M	J	V	S	D
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

avril-2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30					

mai-2024

L	M	M	J	V	S	D
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

juin-2024

L	M	M	J	V	S	D
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

juillet-2024

L	M	M	J	V	S	D
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

août-2024

L	M	M	J	V	S	D
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	

Texte officiel : NS du 15 mars 2021 relative aux professeurs contractuels alternants inscrits en masters de l'enseignement, de l'éducation et de la formation.

❖ **CONTRATS D'ALTERNANCE**

- ❑ Rémunération mensuelle étudiants en CA = 865€ brute = 722€ nette,
- ❑ Fraction de l'indemnité de suivi et d'orientation des élèves (isoe), déterminée au prorata du temps effectif de service.

❖ **SOPA**

- ❑ Gratification annuelle de 1250€ environ.

Rémunération est cumulable avec la bourse d'enseignement supérieur.

Consignes indispensables

- ▶ Assiduité et ponctualité
- ▶ Travail régulier
- ▶ Motivation et attitude positive



La maquette : informations importantes

- ▶ Contrôle continu Intégral pas de semaine d'examens.
 - ▶ A lire le MPCCC de l'inspé.
- ▶ Modalités d'évaluation au niveau UE et non EC.
- ▶ **Non-compensation des UE 13, 23, 31, 32, 41, 42, 43, 44**
- ▶ Des cours mutualisés en DU2E1 et M1 MEEF.



Calendrier de la formation

Cette année les dates à retenir....

Les dates importantes 1/2

- ▶ Rentrée des étudiants PDG : Lundi 04/09
- ▶ Début des cours : Lundi 11/09
- ▶ **Inscription CRPE : automne 2023**
- ▶ La Toussaint : du Lundi 30/10 au Dimanche 05/11
- ▶ Journée de la laïcité : Lundi 11/12
- ▶ Fin des cours : Vendredi 22/12
- ▶ Vacances de Noël : Samedi 23/12 au Mercredi 03/01/2024 (inclus)

Les dates importantes 2/2

- ▶ Début des cours S2 : Lundi 08/01/2024
- ▶ **Jury Semestre 1 : Vendredi 09/02/2024.**
- ▶ **Remise des mémoires : ...**
- ▶ **Soutenances des mémoires : ...**
- ▶ Carnaval : Lundi 12/02 au Dimanche 18/02/2024.
- ▶ PIPIRI : 21/03/2024
- ▶ **CRPE écrits : 03/04/2024 au 05/04/2024**
- ▶ Pâques : Jeudi 28/03 (inclus) au Dimanche 07/04/2024.
- ▶ Fin des cours S2 : Vendredi 17/05/2024.
- ▶ **Jury Semestre 2 : Vendredi 07/06/2024.**



En bref beaucoup de choses...

Inscription pédagogique, concours, RSE,...

Programme de l'épreuve écrite disciplinaire de français

- ❑ Durée : 3 heures
- ❑ Coefficient 1
- ▶ L'épreuve prend appui sur un texte (extrait de roman, de nouvelle, de littérature d'idées, d'essai, etc.) d'environ 400 à 600 mots.
- ▶ Elle comporte trois parties :
 - ▶ une partie consacrée à l'étude de la langue, permettant de vérifier les connaissances syntaxiques, grammaticales et orthographiques du candidat ;
 - ▶ une partie consacrée au lexique et à la compréhension lexicale ;
 - ▶ une partie consacrée à une réflexion suscitée par le texte à partir d'une question posée sur celui-ci et dont la réponse prend la forme d'un développement présentant un raisonnement rédigé et structuré.
- ▶ L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Programme de l'épreuve écrite disciplinaire de mathématiques

- **Durée : 3 heures**
- **Coefficient 1**
- ▶ L'épreuve est constituée d'un ensemble d'au moins trois exercices indépendants, permettant de vérifier les connaissances du candidat. (Cycle 1 au cycle 4).
- ▶ L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Programme de l'épreuve écrite d'application

- Durée : 3 heures
- Coefficient 1
- ▶ L'épreuve a pour objectif d'apprécier la capacité du candidat à proposer une démarche d'apprentissage progressive et cohérente.
- ▶ Le candidat a le choix au début de l'épreuve entre trois sujets portant respectivement sur l'un des domaines suivants :
 - ▶ sciences et technologie ;
 - ▶ histoire, géographie, enseignement moral et civique ;
 - ▶ arts.
- ▶ Le candidat dispose d'un dossier comportant notamment des travaux issus de la recherche et des documents pédagogiques. Le candidat est amené à montrer dans le domaine choisi une maîtrise disciplinaire en lien avec les contenus à enseigner et à appliquer cette maîtrise à la construction ou à l'analyse de démarches d'apprentissage.

Programme de l'épreuve écrite d'application

Domaine arts

- ▶ Au titre d'une session, la commission nationale compétente détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : éducation musicale, arts plastiques, histoire des arts.
- ▶ L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.
- ▶ L'épreuve est notée sur 20. Chaque composante est notée sur 10 points. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Programme de l'épreuve écrite d'application

Domaine histoire, géographie, enseignement moral et civique

- ▶ Au titre d'une session, la commission nationale compétente mentionnée à l'article 12 détermine deux composantes parmi les trois enseignements suivants : histoire, géographie, enseignement moral et civique.
- ▶ L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3). Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.
- ▶ L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Programme de l'épreuve écrite d'application

Domaine sciences et technologie

- ▶ L'épreuve consiste en la conception et/ou l'analyse d'une ou plusieurs séquences ou séances d'enseignement à l'école primaire (cycle 1 à 3), y compris dans sa dimension expérimentale. Elle peut comporter des questions visant à la vérification des connaissances disciplinaires du candidat.
- ▶ L'épreuve est notée sur 20. Une note globale égale ou inférieure à 5 est éliminatoire.

Le concours Admission : Epreuve de leçon

- Durée de préparation : 2 heures
- Durée de l'épreuve : 1 heure
- ▶ **Français** : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie
- ▶ **Mathématiques** : 30 minutes, l'exposé de 10 à 15 minutes est suivi d'un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette seconde partie
- **Coefficient 4**
- ▶ L'épreuve porte successivement sur le français et les mathématiques. Elle a pour objet la conception et l'animation d'une séance d'enseignement à l'école primaire dans chacune de ces matières, permettant d'apprécier la maîtrise disciplinaire et la maîtrise des compétences pédagogiques du candidat.
- ▶ Le jury soumet au candidat deux sujets de leçon, l'un dans l'un des domaines de l'enseignement du français, l'autre dans celui des mathématiques, chacun explicitement situé dans l'année scolaire et dans le cursus de l'élève.
- ▶ Afin de construire le déroulé de ces séances d'enseignement, le candidat dispose en appui de chaque sujet d'un dossier fourni par le jury et comportant au plus quatre documents de nature variée : supports pédagogiques, extraits de manuels scolaires, traces écrites d'élèves, extraits des programmes...
- ▶ Le candidat présente successivement au jury les composantes pédagogiques et didactiques de chaque leçon et de son déroulement. Chaque exposé est suivi d'un entretien avec le jury lui permettant de faire préciser ou d'approfondir les points qu'il juge utiles, tant sur les connaissances disciplinaires que didactiques.
- ▶ L'épreuve est notée sur 20. La note 0 est éliminatoire.

Le concours Admission : Entretien

- Durée totale de l'épreuve : 1 heure et 5 minutes
- Coefficient 2
- ▶ L'épreuve comporte deux parties.
 - ▶ **La première partie (30 minutes)** est consacrée à l'éducation physique et sportive, intégrant la connaissance scientifique du développement et la psychologie de l'enfant. Le candidat dispose de 30 minutes de préparation. A partir d'un sujet fourni par le jury, proposant un contexte d'enseignement et un objectif d'acquisition pour la séance, il revient au candidat de choisir le champ d'apprentissage et l'activité physique support avant d'élaborer une proposition de situation(s) d'apprentissage qu'il présente au jury. Cet exposé ne saurait excéder 15 minutes. Il se poursuit par un entretien avec le jury pour la durée restante impartie à cette première partie. Cet entretien permet d'apprécier d'une part les connaissances scientifiques du candidat en matière de développement et la psychologie de l'enfant, d'autre part sa capacité à intégrer la sécurité des élèves, à justifier ses choix, à inscrire ses propositions dans une programmation annuelle et, plus largement, dans les enjeux de l'EPS à l'école.
 - ▶ **La seconde partie (35 minutes)** porte sur la motivation du candidat et son aptitude à se projeter dans le métier de professeur au sein du service public de l'éducation.
 - ▶ Elle comporte un premier temps d'échange d'une durée de 15 minutes débutant par une présentation, d'une durée de 5 minutes maximum, par le candidat des éléments de son parcours et des expériences qui l'ont conduit à se présenter au concours en valorisant ses travaux de recherche, les enseignements suivis, les stages, l'engagement associatif ou les périodes de formation à l'étranger. Cette présentation donne lieu à un échange avec le jury pendant 10 minutes.
 - ▶ La suite de l'échange, d'une durée de 20 minutes, doit permettre au jury, au travers de deux mises en situation professionnelle, l'une d'enseignement, la seconde en lien avec la vie scolaire, d'apprécier l'aptitude du candidat à :
 - ▶ s'approprier les valeurs de la République, dont la laïcité, et les exigences du service public (droits et obligations du fonctionnaire dont la neutralité, lutte contre les discriminations et stéréotypes, promotion de l'égalité, notamment entre les filles et les garçons, etc.)
 - ▶ faire connaître et faire partager ces valeurs et exigences.
 - ▶ Le candidat admissible transmet préalablement une fiche de candidature selon les modalités définies dans l'arrêté d'ouverture, établie sur le modèle figurant à l'annexe IV de [l'arrêté fixant les modalités les modalités d'organisation des concours](#).
 - ▶ L'épreuve est notée sur 20. Chaque partie est notée sur 10 points. La note 0 obtenue à l'une ou l'autre des deux parties est éliminatoire.

Épreuve orale facultative de langue vivante étrangère

- Durée de préparation : 30 minutes
- Durée de l'épreuve : 30 minutes
- ▶ Le candidat peut demander au moment de l'inscription au concours à subir une épreuve orale facultative portant sur l'une des langues vivantes étrangères suivantes :
 - ▶ allemand,
 - ▶ anglais,
 - ▶ espagnol,
 - ▶ italien.

L'épreuve débute par un échange dans la langue choisie permettant au candidat de se présenter rapidement et de présenter un document didactique ou pédagogique, de deux pages maximum, qui peut être de nature variée : une séance ou un déroulé de séquence d'enseignement, un document d'évaluation, une production d'élève, un extrait de manuel ou de programme, un article de recherche en didactique des langues, etc., fourni par le jury (durée : 10 minutes).

Puis, le candidat expose la manière dont il pourrait inclure et exploiter le document fourni par le jury dans une séance ou une séquence pédagogique. Le candidat explicite les objectifs poursuivis et les modalités d'exploitation du support (exposé : 10 minutes en français suivi d'un échange de 10 minutes dans la langue vivante étrangère choisie).

L'usage du dictionnaire monolingue ou bilingue est autorisé.

Le niveau minimum de maîtrise attendu de la langue correspond au niveau B2 du cadre européen de référence pour les langues.

L'épreuve est notée sur 20. Seuls les points obtenus au-dessus de 10 sont pris en compte pour l'admission des candidats à l'issue des épreuves.

Inscription pédagogique

- ▶ Il est **obligatoire** d'effectuer votre inscription pédagogique.
- ▶ En M1 :
 - ▶ Choix de la LVE : EC 114, 215, 246
 - ▶ Anglais ou Espagnol
- ▶ En M2 :
 - ▶ Choix de la LVE : EC 311
 - ▶ LVE Anglais, LVE Espagnol, Didactique Anglais ou Didactique Espagnol

Régime spécial études

- ▶ Deux régimes d'inscription :
 - ▶ Régime normal (RN)
 - ▶ Régime spécial d'études (RSE)
 - ▶ Activité professionnelle, enfants à charge, situation d'handicap, sportifs de haut niveau, élus aux conseils de l'Université,...
- ▶ Demande à effectuer à chaque début de semestre au plus tard un mois après le début des cours. A envoyer à la scolarité.
- ▶ RN → Assiduité obligatoire aux cours.
- ▶ RSE → Dispense d'assiduité aux TD
- ▶ RSE → Choix d'évaluation :

**Comme ceux du RN
ou
en Contrôle Terminal**



FAQ

Foire aux questions

Problème d'inscription ou scolarité en général?

▶ **scolarite@inspe-martinique.fr**

Problème compte SESAME ou Messagerie UA

- ▶ <http://mesdemandes.univ-antilles.fr/>

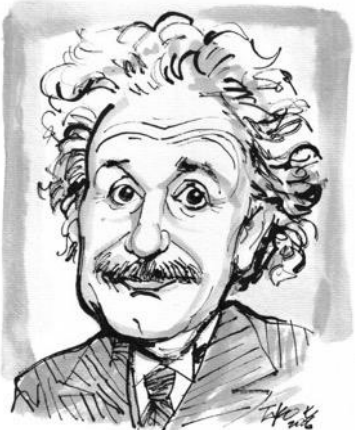


FAQ

- ▶ Demande d'équivalence (Contrat pédagogique ou VAC)
- ▶ Le plagiat (Mémoire).
- ▶ Disponibilité des cours en ligne sur la plateforme Moodle.
- ▶ Exigence de la remise des travaux en temps et en heure.
- ▶ Les stages sont obligatoires !
- ▶ Les sondages et formulaires à remplir, consultation de vos mails
- ▶ Les retards et absences...
- ▶ **La tenue vestimentaire et tenue en cours et en stage**
- ▶ **La vie à l'INSPE et vie culturelle**

Conseils pour réussir

- ▶ Véritable Travail Régulier
- ▶ Favorisez les interactions avec vos profs
- ▶ Développez l'autonomie
- ▶ Développez l'esprit d'équipe
- ▶ Travaillez ensemble!
- ▶ Développez votre curiosité intellectuelle.



Physicien (1879 - 1955)

« Un problème sans solution est un problème mal posé. »

Formulaire à remplir

<https://forms.office.com/r/xECYwqGuq4>

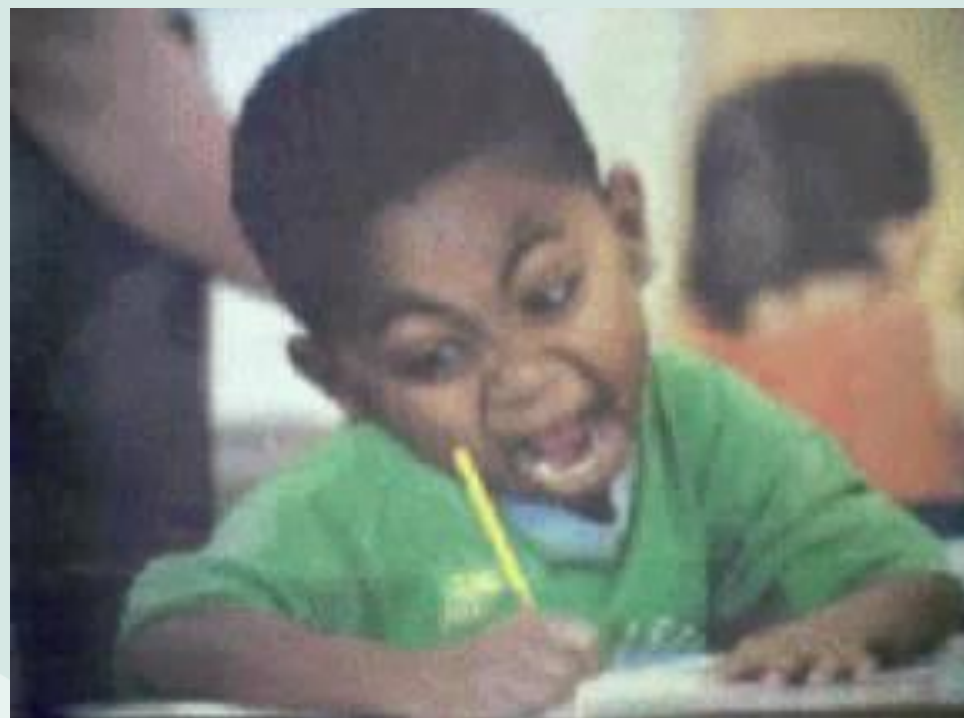


Questions ?





Bonne rentrée
à tous



Excellente année
universitaire

